



1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)

**Zeugnis über die Meisterprüfung im  
Kälteanlagenbauer-Handwerk (*Bachelor Professional im Kälteanlagenbauer-Handwerk*)**

2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)

**Certificat de l'examen de maître-artisan dans le cadre de le  
métier d'installateur de systèmes de réfrigération (bachelor professionnel dans le métier  
d'installateur de systèmes de réfrigération)**

Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Les maîtres d'installateur de systèmes de réfrigération ont les compétences techniques, méthodiques, sociales et personnelles pour gérer et organiser une entreprise d'installateur de systèmes de réfrigération. Tenir compte des exigences des clients vous pouvez:

- déterminer les exigences et les souhaits des clients liés à la commande, conseiller les clients, proposer des services, mener des négociations de commande et déterminer les objectifs de la commande, calculer les services et préparer les offres, conclure des contrats
- exécuter des tâches techniques, commerciales et de gestion du personnel à l'aide de systèmes d'information et de communication, en tenant compte notamment de l'organisation de l'entreprise, de la formation et de la formation continue, de la gestion de la qualité, du droit de la santé et de la sécurité au travail, de la protection des données et de la protection de l'environnement
- développer une offre de services et proposer des solutions, en particulier:
  - tenir compte des processus thermodynamiques du cycle de réfrigération, des exigences de maintenance, de la protection de l'environnement ainsi que de l'efficacité énergétique et des ressources, des aspects juridiques et techniques,
  - tenir compte des types et des propriétés des matériaux et des matières auxiliaires à travailler et à transformer,
  - produire des plans, des croquis et des dessins, y compris l'utilisation de systèmes informatisés,
- fournir des services, en particulier:
  - Concevoir des systèmes de réfrigération, des unités de conditionnement d'air et des parties des systèmes de conditionnement d'air et des pompes à chaleur transportant du réfrigérant et effectuer des calculs techniques,
  - développer des circuits électrotechniques et électroniques pour les systèmes de réfrigération et documenter les développements, installer des composants de système pour la technologie de mesure, de contrôle et de régulation,
  - maîtriser les techniques d'assemblage des fixations, des connecteurs et des ancrages,
  - installer les composants du système de la technologie de mesure, de contrôle et de régulation,
  - effectuer des tests fonctionnels et de sécurité,
- services de contrôle, de documentation, de remise et de facturation, en particulier:
  - récupérer les composants frigorifiques ainsi que les matériaux d'exploitation et auxiliaires et les éliminer de manière écologique,
  - effectuer des contrôles de qualité, analyser et éliminer les pannes, les défauts et les dysfonctionnements, évaluer et documenter les résultats,
  - effectuer le calcul du coût final lié aux commandes

Ce faisant, ils prennent des décisions commerciales, de ressources humaines et juridiques, les mettent en œuvre et les justifient. Cela

4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFIKAT

Les maîtres métiers d'installateur de systèmes de réfrigération dirigent des entreprises de manière indépendante ou assument des tâches de gestion dans des entreprises et des établissements du secteur métiers d'installateur de systèmes de réfrigération. Dans les entreprises artisanales ou industrielles, outre la prestation de services, elles exercent une ou plusieurs des activités suivantes:

- direction des affaires commerciales,
- direction technique,
- organisation de la formation et du développement du personnel.

(\*)Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous: [www.cedefop.eu.int/transparency](http://www.cedefop.eu.int/transparency)

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme du certificateur</b></p> <p>Chambre des métiers</p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale/regionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Chambre des métiers</p>
<p><b>Niveau (national ou international) du certificat</b></p> <p>Deuxième niveau de formation continue: Bachelor Professional selon § 42a para.1 No 2 HwO.          Cette qualification est attribuée au niveau 6 du cadre européen et allemand des qualifications (EQR, DQR); comparer l'annonce du 01.08.2013 (BAnz AT 20.11.2013 B2).</p> <p>ISCED 65</p>	<p><b>Système de notation / conditions d'octroi</b></p> <p>100-92 points = 1 = très bien          moins de 92 - 81 points = 2 = bien          moins de 81 - 67 points = 3 = satisfaisant          moins de 67 - 50 points = 4 = suffisant          moins de 50 - 30 points = 5 = médiocre          moins de 30 - 0 points = 6 = insuffisant</p> <p>Pour l'acquisition de toutes les parties de l'examen ont été réussies (§ 21 para. 2 MPVerfVO).</p>
<p><b>Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant</b></p> <p>Le diplôme de formation continue ouvre l'accès au niveau de qualification suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Économiste d'entreprise certifié conformément au règlement sur l'artisanat allemand (Handwerksordnung)</li> <li>• Pédagogue certifié en formation professionnelle</li> </ul> <p>ainsi que l'accès aux possibilités d'enseignement universitaire.</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p> <p>Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.</p>
<p><b>Base légale du certificat</b></p> <p>Selon § 45 (BGBl. I p. 3074; 2006 I p. 2095):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordonnance sur le profil professionnel de l'examen de maître artisan et sur les conditions d'examen des parties I et II de l'examen de maître artisan dans le domaine d'installateur de systems de refrigeration, dernier changement 17.11.2011 (BGBl. I. p. 2234) ainsi que</li> <li>• Ordonnance sur l'examen du certificat de maître artisan dans les parties III et IV dans les métiers de l'artisanat et les métiers assimilés à l'artisanat (AMVO) du 26 octobre 2011 (BGBl. I p. 2149), aussi</li> </ul> <p>Ordonnance sur l'admission et la procédure générale d'examen pour l'examen du diplôme de maître artisan dans les métiers d'artisanat et les métiers assimilés à l'artisanat (MPVerfVO) du 17 decembre 2001 (BGBl. I p. 4154), modifié par l'article 1 du décret du 26 octobre 2011 (BGBl. I p. 2145), modifié en dernier lieu par l'article 106 de la loi du 29 mars 2017 (BGBl. I p. 626).</p>	

## 6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Le diplôme de formation continue est obtenu en passant un examen devant l'organisme mentionné au point 5. Pour être admis à l'examen, les candidats doivent prouver qu'ils ont

1. un examen de compagnon réussi ou
2. un examen final dans une profession de formation agréée ou
3. une détermination de l'équivalence conformément à l'article 40a de la HwO.

En outre, il existe d'autres possibilités pour être admis à l'examen, régies par le §49 HwO.

### Informations supplémentaires

#### Toutes les indications se réfèrent au statut 11 2021

L'acquisition de la compétence professionnelle à démontrer lors de l'examen de formation continue a généralement lieu dans le cadre de mesures de formation. Les diplômés ont régulièrement plusieurs années d'expérience professionnelle.